

ÉTUDE DES CRÉDITS 2001-2002

MINISTÈRE DES FINANCES

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**



MINISTÈRE DES FINANCES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2001-2002

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Table des matières

Question

- 1 Quelle est la dépense fiscale observée pour le gouvernement des mesures ayant un impact sur les revenus des six budgets qui ont précédé celui de 2001-2002?
- 2 Quel est l'impact financier observé pour le gouvernement des mesures ayant un impact sur les dépenses des six budgets qui ont précédé celui de 2001-2002?
- 3 Ventilation des crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés aux activités de recherche et développement :
 - a) pour les grandes entreprises;
 - b) pour les PME;
 - c) pour les entités universitaires.
- 4 Ventilation de l'aide totale accordée à l'industrie des courses de chevaux depuis 1995.
- 5 Estimation du capital de risque au Québec qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement (en dollars).
- 6 Ventilation de la provision pour créances douteuses en 2001-2002.
- 7 État de situation concernant le projet d'usine d'éthanol. Échéancier et prévisions budgétaires.
- 8 À combien estime-t-on les gains pour le gouvernement, en 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000 et 2001-2002, du report des remboursements de TVQ sur certains biens aux grandes entreprises?
- 9 Quel est le résultat observé des efforts budgétaires à l'égard des dépenses de programmes en 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001 relativement à :
 - a) la réduction des coûts de main-d'œuvre;
 - b) la réforme de la fiscalité;
 - c) autres mesures.
- 10 Quel est l'actif et le passif des fonds spéciaux créés depuis 1995-1996?
- 11 Quel est l'actif et le passif de Financement-Québec au 31 mars 2001?
- 12 Quel est l'écart en pourcentage entre les taux de rendement des obligations à moyen et long termes (i.e., 5, 10 et 20 ans) du gouvernement du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes?

- 13 Quel est l'encours de la dette garanti par le gouvernement et l'encours de la dette garanti par octroi du gouvernement (hôpitaux, CLSC, universités, commissions scolaires, cégeps, centres d'hébergement) par années depuis 1994?
- 14 Le rendement annuel et le rendement annuel moyen sur trois ans et sur cinq ans de la SGF sur le capital investi, depuis sa création.
- *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
- 15 La liste des placements de la SGF depuis 1994, pour quel montant et le niveau de participation.
- *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
- 16 Liste des sociétés dans lesquelles la SGF détient une participation financière avec :
- a) le taux de participation (%);
b) la ventilation par régions;
c) les noms des représentants de la SGF dans chacune des sociétés concernées;
d) les changements intervenus depuis le 1^{er} avril 2000.
- *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
- 17 a) Liste des études, contrats commandés à la SGF par le ministère des Finances en 2000-2001 avec les coûts.
b) Liste des études, contrats, sondages octroyés par la SGF en 2000-2001 avec les coûts.
- *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
- 18 Liste des coûts et détails de tous les contrats accordés par REXFOR et REXFORËT depuis septembre 1995.
- *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
- 19 a) Quel est l'état d'avancement du projet Technodome à Montréal?
b) État d'avancement du projet Mosel-Vitelic
c) Dépenses encourues à ce jour pour chacun des deux projets.
- *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
- 20 Dépôt de l'étude avantages-coûts pour la région montréalaise du projet Technodome.
- *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
- 21 À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB?

- 22 Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt?
- 23 Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une baisse de 0,01 \$ du dollar canadien par rapport au dollar US?
- 24 Pour chacun des certificats (entreprises) autorisés par le BDNE (CDTI, Cité du multimédia, Cité du commerce électronique, CNE, CNNTQ), nombre d'emplois créés, à créer et existants, financés par les crédits d'impôt provincial.
- 25 Liste des pertes enregistrées à chaque mois depuis l'existence du Plan Paillé.
- *Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières*
- 26 Nombre de demandes d'aide acceptées, montants octroyés, emplois créés et mauvaises créances (pertes) pour chacun des autres programmes d'aide financière administrés par la SDI ou Investissement-Québec en 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001:
- a) par secteurs d'activité;
 - b) par régions;
 - c) par tailles d'entreprise;
 - d) pour le programme d'aide au démarrage d'entreprises (Plan Paillé).
- *Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières*
- 27 Montants accordés en subventions, en prêts, en exemptions d'intérêts et délais moyens par étapes et par programmes pour chacun des programmes administrés par la SDI ou Investissement-Québec, en 2000-2001.
- *Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières*
- 28 Liste des projets ayant suscité, depuis le 1^{er} avril 2000, des investissements majeurs de l'étranger, ventilation de ces investissements, montant de l'aide accordée et nombre d'emplois créés :
- a) par provenances géographiques;
 - b) par régions d'implantation;
 - c) par secteurs d'activité.
- *Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières*
- 29 Bilan d'activité et évaluation des résultats du Programme d'aide à l'exportation. Nombre de demandes acceptées et montants versés en 2000-2001.
- *Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières*

- 30 Liste des entreprises ayant bénéficié d'une aide financière administrée et garantie par la SDI, ou Investissement-Québec, par lesquelles une perte ou une provision pour perte apparaît à l'état financier 1999-2000 d'Investissement-Québec (SDI), en précisant :
- a) le montant de l'aide financière consentie;
 - b) le montant de la perte inscrit aux livres;
 - c) la nature de l'aide consentie (prêt, prêt sans intérêts, subvention)
 - d) la nature du programme (incluant le programme et le type d'aide).
- Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières
- 31 Liste des sociétés où Investissement-Québec détient une participation financière :
- a) indiquer le % de participation;
 - b) ventilation par régions;
 - c) noms des représentants d'Investissement-Québec dans chacune des sociétés concernées;
 - d) indiquer les changements intervenus après le 1^{er} avril 2000.
- Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières
- 32 Liste de toutes les décisions prises en vertu de l'article 27 de la Loi sur Investissement-Québec, indiquant pour 2000-2001 :
- a) l'entreprise;
 - b) le type d'aide;
 - c) le montant octroyé et le coût total des projets;
 - d) le nombre d'emplois créés;
 - e) le nom des entreprises qui ne sont plus en opération et les pertes d'emplois correspondantes;
 - f) les pertes reliées aux actifs par types d'aide.
- Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières
- 33 Combien d'entreprises ont appliqué et combien d'entre elles ont été admises au Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE)?
- Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières
- 34 Quelles sont les sommes versées via ce Fonds?
- Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières
- 35 Quelle est la répartition géographique des entreprises qui ont reçu de l'aide via ce Fonds?
- Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières
- 36 Copie des plans stratégiques et d'orientation en matière d'investissements étrangers pour 2001-2002.
- Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

- 37 Ventilation des paiements de transferts aux différentes sociétés d'État et nombre d'employés de ces sociétés pour 2000-2001.
- 38 Liste des études et avis produits à l'interne comme à l'externe ainsi que les honoraires s'y rattachant.
- 39 Liste de toutes les études et analyses faites à ce jour sur le statut politique et économique du Québec.

Caisse de dépôt et placement du Québec

- 7 Liste des entreprises à capital fermé et à capital ouvert dans lesquelles la Caisse de dépôt a un représentant sur le conseil d'administration avec :
- a) nom de l'entreprise;
 - b) nombre de représentants;
 - c) nom des représentants avec leur occupation principale;
 - d) rémunération;
 - e) pourcentage du capital détenu par la Caisse de dépôt.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement du Québec*
- 8 Liste des entreprises dans lesquelles la Caisse de dépôt est signataire d'une convention entre actionnaires.
- *Voir le document de la Caisse de dépôt et placement du Québec*

La Société des alcools du Québec

- 9 Détail de la politique salariale de la SAQ, rémunération, bonis et avantages sociaux.
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 10 Nom des administrateurs, membres de la direction, postes, rémunération, indemnités de départ et avantages sociaux.
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 11 Liste des voyages hors Québec effectués par les administrateurs et les membres de la direction, dates, participants, pour 2000-2001.
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 12 Détails des promotions, mises en place par la Société depuis mars 2000, coûts et résultats observés.
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 13 Liste des contrats donnés par la SAQ, incluant publicité et sondage :
- a) nom des fournisseurs;
 - b) montant des contrats;
 - c) méthode d'octroi des contrats.
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*

- 14 Pour le site Internet de la SAQ, et ce, depuis l'existence du site :
- a) le processus utilisé pour la conception;
 - b) le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) le coût de l'entretien et de la mise à jour;
 - e) qui est responsable du contenu sur le site;
 - f) qui est autorisé à faire des modifications sur le site;
 - g) quelle est la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) nombre de visiteurs (hits) par mois;
 - i) combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 15 Quel est le profil de la clientèle de la SAQ.com (affaires, individus, fréquence et valeur moyenne de commandes)?
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 16 Combien de personnes travaillent à SAQ.com, avec la définition de tâches de chacune?
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 17 Contrat Cognicase :
- a) nombre d'employés (jour/heures) qui travaillent sur appel pour SAQ.com
 - b) copie du contrat de services entre Cognicase et la SAQ.
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 18
- a) Dépenses attribuées à la participation de la SAQ dans la Société en commandite la Maison des Futailles.
 - b) Revenus tirés de la Société en commandite la Maison des Futailles.
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 19 Est-ce que la SAQ a acheté ou projette d'acheter le terrain adjacent à son siège social, rue de De Lorimer à Montréal?
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*
- 20 État d'avancement du projet du Musée de l'alcool.
- *Voir le document de la Société des alcools du Québec*

La Société des loteries du Québec

- 21 L'évolution des revenus, par sources, de Loto-Québec depuis 1990.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec*
- 22 Budget accordé par Loto-Québec depuis 1994-1995 pour la prévention du jeu pathologique.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec*
- 23 Liste des projets de promotion touristique à l'étranger en faveur des casinos québécois ventilés par régions du monde.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec*
- 24 Ventilation détaillée de la fréquentation et des dépenses effectuées aux casinos de Montréal, de Charlevoix et de Hull.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec*
- 25 Liste des études d'impact portant sur l'implantation de nouveaux casinos et leurs conclusions.
- *Voir le document de la Société des loteries du Québec*

QUESTION 1 - Quelle est la dépense fiscale observée pour le gouvernement des mesures ayant un impact sur les revenus des six budgets qui ont précédé celui de 2001-2002?

La dernière année pour laquelle les statistiques fiscales des particuliers sont observées est l'année 1998. Pour les sociétés, les données observées réfèrent à l'année 1997. Par ailleurs, la valeur des dépenses fiscales relatives aux mesures annoncées dans les budgets est présentée sur une base prévisionnelle pour l'année 2000.

**Impacts financiers des mesures relatives à la fiscalité des particuliers et des sociétés pour la dernière année observée et estimation pour l'année 2000
 (en millions de dollars)**

BUDGET 1995-1996	Valeur observée		Estimation
	1997	1998	2000
Particuliers			
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais d'adoption	- 1	- 1	- 1
Nouvelle déduction pour les artistes à l'égard des revenus provenant de droits d'auteur	- 1	- 1	- 1
Hausse du crédit d'impôt pour contribution à un parti politique	- 1	- 1	- 1
Déduction pour personne habitant dans une région éloignée	- 2	- 2	- 2
Sociétés			
Crédit d'impôt remboursable pour la production de titres multimédias	- 0,8	n.d.	- 14,3
Taxe de vente			
Bonification des remboursements partiels aux organismes des services publics	- 65	- 65	- 65
BUDGET 1996-1997			
Particuliers			
Récupération de certains crédits d'impôt non remboursables à partir d'un revenu net de 26 000 \$			
- pour une personne vivant seule	49	n.s.p.	n.s.p.
- en raison de l'âge	45	n.s.p.	n.s.p.
- pour revenus de retraite	37	n.s.p.	n.s.p.
- <i>Sous total</i>	131	82	84
Limitations au crédit d'impôt pour frais médicaux	23	15	14
Transformation en crédit d'impôt non remboursable de la déduction pour cotisation syndicale, professionnelle ou à une association artistique	20	14	13
Restrictions au crédit d'impôt relatif aux actions émises par le FSTQ et par Fondation	18	n.s.p.	n.s.p.
Limitations de l'aide fiscale à la retraite	10	10	10
Sociétés			
Crédit d'impôt remboursable pour la construction ou la transformation de navires	- 0,6	n.d.	- 14,0
BUDGET 1997-1998			
Particuliers			
Réforme majeure de l'impôt sur le revenu des particuliers			
Baisse importante et simplification majeure de l'impôt sur le revenu des particuliers	n.s.p.	- 857	- 878
Amélioration de l'aide fiscale aux étudiants	n.s.p.	- 4	- 4
Bonification de l'aide fiscale relative aux personnes handicapées	n.s.p.	- 19	- 19
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente	n.s.p.	- 146	- 146

QUESTION 1 - Quelle est la dépense fiscale observée pour le gouvernement des mesures ayant un impact sur les revenus des six budgets qui ont précédé celui de 2001-2002? (suite)

BUDGET 1997-1998 (SUITE)	Valeur observée		Estimation
	1997	1998	2000
Sociétés			
Crédit d'impôt remboursable pour la création d'emplois	- 0,2	n.d.	- 2,5
Centre de développement des technologies de l'information (CDTI)	- 0,1	n.d.	- 35,1
Crédit d'impôt remboursable relatif à la déclaration des pourboires ⁽¹⁾	n.s.p.	n.d.	- 33,5
Crédit d'impôt remboursable pour l'acquisition d'équipements de nettoyage à sec moins polluant ⁽¹⁾	n.s.p.	n.d.	- 1,0
Crédit d'impôt remboursable pour le doublage ⁽¹⁾	n.s.p.	n.d.	- 0,7
Amortissement accéléré supplémentaire (25%)	- 15,8	n.d.	- 68,6
Congé de taxe sur le capital de 2 ans	-12,8	n.d.	- 74,9
Taxe de vente			
Abolition des remboursements partiels aux municipalités et au transport en commun urbain	+ 56	+ 84	+ 84
BUDGET 1998-1999			
Particuliers			
Crédit d'impôt non remboursable à l'égard des intérêts payés sur un prêt étudiant	n.s.p.	- 6	- 6
Non-imposition des retraits des fonds des REER aux fins d'études	n.s.p.	- 10	- 10
Admissibilité des frais pour études à temps partiel au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	n.s.p.	- 10	- 10
Exemption à l'impôt minimum des versements dans les REER et RPA	n.s.p.	- 7	- 7
Bonification de la réduction d'impôt à l'égard des familles pour les contribuables partageant un logement	n.s.p.	- 3	- 3
Nouveau crédit remboursable pour les résidents d'un village nordique	n.s.p.	- 1,5	- 1,5
Sociétés			
Cité du multimédia	n.s.p.	n.d.	- 32,4
Crédit d'impôt remboursable pour les entreprises de chemin de fer	n.s.p.	n.d.	- 13,7
Crédit d'impôt remboursable pour la création d'emploi dans l'industrie du vêtement et de la chaussure	n.s.p.	n.d.	- 9,0
Crédit d'impôt remboursable relatif à la création de fonds d'investissement	n.s.p.	n.d.	- 14,0
Crédit d'impôt remboursable relatif aux gestionnaires de fonds	n.s.p.	n.d.	- 1,5
Crédit d'impôt remboursable relativement à la période d'apprentissage des jeunes employés spécialités de CFI	n.s.p.	n.d.	- 0,6
BUDGET 1999-2000			
Particuliers			
Réduction de la cotisation des particuliers au FSS	n.s.p.	n.s.p.	- 44
Crédit d'impôt remboursable de 23 % pour le soutien à domicile des personnes âgées de 70 ans ou plus	n.s.p.	n.s.p.	- 14
Amélioration de l'aide fiscale pour personnes atteintes d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée	n.s.p.	n.s.p.	- 13
Hausse de 2 000 \$ à 3 000 \$ du crédit d'impôt remboursable maximal pour frais d'adoption	n.s.p.	n.s.p.	- 0,5
Hausse des montants maximums de frais de garde d'enfants	n.s.p.	n.s.p.	- 2

(1) S'applique à l'égard de l'année 1998

QUESTION 1 - Quelle est la dépense fiscale observée pour le gouvernement des mesures ayant un impact sur les revenus des six budgets qui ont précédé celui de 2001-2002? (suite)

BUDGET 1999-2000 (suite)	Estimation
	2000
Sociétés	
Carrefours de la nouvelle économie	- 6,4
Centre national des nouvelles technologies de Québec	- 6,1
Cité de l'optique	- 2,9
Crédit d'impôt remboursable pour les services d'adaptation technologique	- 3,2
Crédit d'impôt remboursable pour la production d'enregistrements sonores	- 1,3
Crédit d'impôt remboursable pour la production de spectacles musicaux	- 1,3
Zone Mirabel	- 0,3
BUDGET 2000-2001 (p)	
Particuliers	
Réduction générale de l'impôt des particuliers	- 1000
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde	- 29
Exemption d'impôt sur les bourses d'études et les bourses au mérite	- 29
Bonification du régime d'imposition des travailleurs autonomes	- 25
Bonification du crédit d'impôt pour dons	- 3
Nouveau crédit d'impôt pour l'élite sportive	- 5
Bonification du crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent	- 1
Nouveau crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité	- 2
Sociétés	
Cité du commerce électronique	0
Technopôle Angus	- 0,3
Taux d'inclusion du gain en capital	- 0,6
Solution commerce électronique	- 35,0
Crédit d'impôt pour spectacles numériques	0
Vallée de l'Aluminium	- 0,3
Gaspésie – Régions maritimes	n.d.
Édition livres	- 0,8
Congé fiscal de 10 ans pour projets majeurs d'investissement	0
Crédit d'impôt entretien chevaux	- 0,4
Communications entre sociétés et investisseurs	- 1,0
Amortissement fibre optique	- 0,5
Taxe de vente	
Bonification du remboursement de la taxe payée à l'égard d'une habitation résidentielle neuve	- 1
Remboursement de la TVQ pour immeubles locatifs neufs	- 3
Abolition des remboursements de TVQ aux touristes étrangers (juin 2000)	- 5

n.d. : Données non disponibles pour les mesures entrant en vigueur après l'année d'imposition 1998.

n.s.p. : Ne s'applique pas.

p. : Prévion.

QUESTION 2 - Quel est l'impact financier observé pour le gouvernement, des mesures ayant un impact sur les dépenses des six budgets qui ont précédé celui de 2001-2002?

Impact financier prévu dans les divers budgets à l'égard des mesures affectant les dépenses ⁽¹⁾

	Année financière						Impact total par Budget		
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001		2001-2002	2002-2003
Budget 1995-1996	-71,0	-100,0	-138,0						-309,0
Budget 1996-1997		-87,0	-100,0	-106,0	-94,0				-387,0
Budget 1997-1998			-196,0	-268,0	-349,0				-813,0
Budget 1998-1999				-188,5	-233,6				-422,1
Budget 1999-2000				-206,7 ⁽²⁾	-226,0	-270,5			-703,2
Budget 2000-2001					-830,4 ⁽³⁾	-521,4 ⁽⁴⁾	-669,8 ⁽⁴⁾		-2 021,6
<hr/>									
Budget 2001-2002						-188,9	-258,5	-389,1	-836,5

(1) Correspond aux mesures spécifiques de dépenses et, par conséquent, exclut les relèvements budgétaires accordés en cours d'année ainsi que les mesures de rationalisation de dépenses.

(2) Excluant 1 170 M\$ de dépenses extraordinaires relativement au plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et à l'amélioration de la situation financière des universités.

(3) Excluant 150 M\$ pour contribuer au rétablissement de la situation financière des réseaux d'enseignement. Incluant 730 M\$ déposés dans les OSBL.

(4) Incluant à compter de 2000-2001 l'impact des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse (1 MM\$ sur 3 ans); 200 M\$ en 2000-2001 et 300 M\$ en 2001-2002.

QUESTION 3 - Quelle est la ventilation des crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés aux activités de recherche et développement (grandes entreprises, PME et entités universitaires)?

En 1997, 50,8 % de l'ensemble des crédits d'impôt à la R-D, soit 350,2 millions de dollars, étaient réclamés par des PME (entreprises ayant un actif de 25 millions de dollars et moins) et 49,2 % par de grandes entreprises.

6,8 millions de dollars ont été réclamés à l'égard du crédit d'impôt pour les contrats de recherche universitaire, les centres de recherche publics et les consortiums de recherche.

VENTILATION DES CRÉDITS R-D (EN MILLIONS DE DOLLARS)

Crédit R-D	1997		
	PME	Grande	Total
Montant	177,9	172,3	350,2
En pourcentage	50,8 %	49,2 %	100,0 %

Source : Ministère du Revenu et ministère des Finances du Québec

Pour l'année 1998 et suivantes, les statistiques fiscales détaillées ne sont pas encore disponibles. Néanmoins la valeur totale estimée des crédits R-D de 1998 à 2001 est présentée au tableau suivant :

**Crédits R-D
ESTIMATION POUR 1998 À 2001
(en millions de dollars)**

	1998	1999	2000	2001
Crédit R-D	349,4	388,0	396,4	415,3

Source : Ministère des Finances du Québec.

QUESTION 4 - Ventilation de l'aide totale accordée à l'industrie des courses de chevaux depuis 1995

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Montants versés à la Sonacc						(2001-01-31)
Subventions du MAPAQ	8 342 391	550 000				
Avance du MIC1)		13 500 000				
Subvention du MIC2)			20 000 000			
Retour de la taxe sur le pari mutuel (75 %) 3)	2 157 609	9 562 159	9 777 623	10 443 330	10 756 883	8 544 313
Aide de Loto-Québec plan de relance 4)			4 514 059	5 132 564	13 690 048	11 107 625
SOUS-TOTAL	10 500 000	23 612 159	34 291 682	15 575 894	24 446 931	19 651 938
Montants versés aux hippodromes						
Retour de la taxe sur le pari mutuel (25 %) 3)	768 416	3 186 287	3 257 835	3 479 718	3 585 378	2 845 527
Intérêts payés sur l'avance de 13,5 M\$ 5)			945 000	770 000	674 000	291 300
AIDE FINANCIÈRE TOTALE DEPUIS 1995	11 268 416	26 798 446	38 494 517	19 825 612	28 706 309	22 788 765

- 1) Prêt à long terme remboursable consenti à la SONACC pour éviter la faillite de HDM.
- 2) Subvention à la Société d'habitation de Montréal pour permettre le rachat du bail liant la SONACC à cette société afin de faciliter l'achat des terrains et bâtisses de HDM par la SONACC.
- 3) Adoption de la Loi créant le "Fonds de l'industrie des courses de chevaux" et d'un décret pour le partage des fonds entre la SONACC (75 %) et les hippodromes (25 %).
- 4) Aide annuelle de Loto-Québec d'un montant équivalent aux commissions perçues des hippodromes pour l'exploitation des ALV.
- 5) Au taux de 7 %, cette mesure représente une subvention de 945 000 \$ / année payée par le MFQ. Les montants tiennent compte des remboursements semestriels du capital fait par la SONACC.

QUESTION 5 - Estimation du capital de risque au Québec qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement (en dollars).

Au total, c'est 6,6 milliards de dollars, soit un peu plus de 75 % du capital de risque sous gestion au Québec, qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement.

**Distribution de l'offre de capital de risque au Québec
(année 2000)**

	En milliards de dollars	En %
Gouvernement*		
- Fonds de travailleurs	4,1	47
- Gouvernements	0,9	10
- Autres (dont la Caisse de dépôt et placement du Québec)	1,7	20
Sous-total	6,6	77
Privé	2,0	23
Total	8,6	100

Source : Macdonald & Associates Limited

* : Inclut le capital de risque qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement.

QUESTION 6 - Ventilation de la provision pour créances douteuses 2001-2002

Programme 07, élément 01 25 000 000 \$

Provision pour interventions financières garanties par le gouvernement, suite à la mise en place du programme de financement des petites entreprises annoncé au Discours sur le budget 2000-2001.

Programme 08, élément 01 19 000 000 \$

Provision à inscrire sur les prêts et garanties de prêts qui pourraient être émis en vertu du Programme FAIRE en 2001-2002. Selon les normes actuelles, le taux de provision applicable sur les prêts est de 25 % et celui applicable sur les garanties de 15 %.

TOTAL 44 000 000 \$

QUESTION 7 - État de situation concernant le projet d'usine d'éthanol. Échéancier et prévisions budgétaires

État de situation

Le 12 décembre 1996, le gouvernement a annoncé qu'à compter du 1^{er} janvier 1999, la taxe sur les carburants applicable à un mélange composé d'essence et d'éthanol serait réduite.

L'instauration d'une telle mesure de réduction visait à favoriser l'implantation d'une usine d'éthanol au Québec, dont la construction devait débuter en 1998 pour que l'usine soit pleinement opérationnelle en 1999.

Or, depuis cette annonce, il est apparu que la construction de l'usine ne pourrait être entreprise dans les délais prévus.

Le 30 octobre 2000, Commercial Alcohols Inc. a procédé officiellement à l'annonce de la construction d'une usine à Varennes, celle-ci devant être opérationnelle au premier trimestre de l'année 2002.

Dans ce contexte, la mesure de réduction de la taxe sur les carburants applicable à un mélange composé d'essence et d'éthanol a été reportée.

La SGF et son partenaire Alcools de Commerce prévoient construire une usine de production d'éthanol à partir de la fermentation du maïs. L'usine, d'une capacité de 120 millions de litres par année, sera localisée à Varennes et le coût total du projet est estimé à environ 100 millions de dollars.

Prochaines étapes de réalisation

- Exécution de l'ingénierie de base de procédé : SNC Lavalin et Delta T sont les firmes choisies
- Estimé final des coûts du projet : SNC Lavalin finalise pour le 27 avril 2001
- Obtention d'un prêt bancaire : rencontres avec les banques de façon conjointe CAI et SGF. Obtention d'offres en cours
- Approbation du projet par le conseil d'administration de la SGF le 21 juin 2000
- Approbation de déboursés partiels du Conseil de CAI au quatrième trimestre 2000 ; présentation plus complète au Conseil de CAI du 27 avril 2001
- Début de la construction de l'usine prévu pour le deuxième trimestre 2001
- Démarrage de l'usine : troisième trimestre 2002

Rappel

Le 30 mai 1997, une entente à long terme a été conclue entre le gouvernement du Québec et la Société des Alcools de commerce Inc. garantissant au promoteur le maintien de la réduction de taxe pour une période de 13 ans. Par ailleurs, elle incorpore une clause de partage des profits.

La Société des Alcools de commerce Inc. envisage de construire au Québec une usine produisant 150 millions de litres d'éthanol, dont 125 millions de litres pour mélanger à l'essence.

QUESTION 7 - État de situation concernant le projet d'usine d'éthanol. Échéancier et prévisions budgétaires (suite)

La réduction de la taxe sur les carburants accordée à l'égard de l'éthanol correspond à un peu moins de 20 cents le litre.

Le coût fiscal du rabais de taxe est de 25 millions de dollars annuellement (excluant les retombées fiscales positives découlant de l'activité économique générée par la construction et l'opération de l'usine).

QUESTION 8 - À combien estime-t-on les gains pour le gouvernement, en 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001, du report des remboursements de TVQ sur certains biens aux grandes entreprises?

- Depuis la réforme du régime des taxes à la consommation, environ 98 % des sociétés bénéficient de remboursements de la TVQ sur leurs achats de biens et services.
- Par contre, les remboursements de la TVQ ne sont pas accordés aux entreprises dont la valeur des fournitures taxables effectuées au Canada sur une base annuelle sont supérieures à 10 M\$ (6 M\$ avant le 1^{er} juillet 1999) sur les biens et services suivants :
 - les véhicules routiers à l'exception des camions et remorques de 3 000 kg et plus immatriculés pour circuler sur les chemins publics;
 - les carburants (sauf mazout servant à alimenter les camions et remorques de plus de 3 000 kg);
 - l'électricité, le gaz, les combustibles et la vapeur, sauf s'ils sont utilisés dans la production de biens mobiliers;
 - les services téléphoniques et autres services de télécommunications à l'exception des services de type « 1-800 » et des services Internet;
 - les frais de repas et de divertissements dont la déductibilité est limitée à 50 % en vertu de la *Loi sur les impôts*.
- La valeur des restrictions actuelles aux remboursements de la TVQ s'élève à 525 M\$ en 2000-2001.
 - Ce montant est supporté en grande partie par les très grandes entreprises. Il est de 437 M\$ pour les entreprises dont les fournitures taxables au Canada sont de plus de 30 M\$.

Report des remboursements de TVQ sur certains biens
(en millions de dollars)

1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
442	494	500	525

- Le régime de taxe de l'Ontario n'accorde pas de remboursement de taxes aux entreprises.
- Le fardeau fiscal des entreprises québécoises au niveau des taxes à la consommation est d'environ 1 milliard de dollars inférieur à celui qu'elles supporteraient si le régime fiscal ontarien s'appliquait au Québec.

QUESTION 9 - Quel est le résultat observé des efforts budgétaires à l'égard des dépenses de programmes en 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001 relativement à : a) la réduction des coûts de main-d'œuvre; b) la réforme de la fiscalité; c) autres mesures.

Il appartient au Conseil du trésor de fournir la réponse à cette question.

QUESTION 10 - Quel est l'actif et le passif des fonds spéciaux créés depuis 1995-1996?

Rappel

En date de septembre 1994, on comptait 23 fonds spéciaux ¹. 24 fonds ont été créés depuis 1995-1996.

Le gouvernement fédéral utilise également des fonds spéciaux, et ce depuis le début des années 1980.

Toutes les données financières relatives aux fonds spéciaux sont publiques, publiées et intégrées aux états financiers du gouvernement.

En effet, depuis la réforme comptable, tous les états financiers des fonds spéciaux sont consolidés ligne par ligne à ceux du gouvernement. C'est donc dire que les données financières consolidées présentent maintenant un portrait financier complet du gouvernement et celui-ci tient compte des fonds spéciaux.

Le tableau suivant présente l'actif total, le passif total et l'excédent des fonds spéciaux comptabilisés au bilan consolidé du gouvernement pour 1999-2000

Bilan 1999-2000	Actif total	Passif total
	(en milliards de dollars)	
Fonds spéciaux créés avant 1995 – 1996 ²		
– Fonds de financement	8,021	8,001
– Autres fonds (14)	0,656	0,440
Total	8,677	8,441
Fonds spéciaux créés depuis 1995-1996		
– Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	1,517	1,517
– Fonds relatif à la tempête de verglas	0,209	0,209
– Autres fonds	1,111	1,040
Total	2,837	2,766

¹ 10 de ces fonds sont maintenant regroupés dans le Fonds des services gouvernementaux. Le Fonds de l'état civil était antérieurement inclus dans le Fonds des registres.

² N'inclut pas les données du Fonds des services de santé dont les activités étaient déjà comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

QUESTION 11 - Quel est l'actif et le passif de Financement-Québec au 31 mars 2001?

Financement-Québec
(estimation au 31 mars 2001)

	<u>M\$</u>
Actif (1)	5 271
Passif (2)	5 252
Avoir propre	19

- 1) Comprend l'encours des prêts transféré du Fonds de financement à Financement-Québec en 1999-2000 et les nouveaux prêts effectués par Financement-Québec.
- 2) Comprend les emprunts de 1 690 M\$ émis sur les marchés au nom de Financement-Québec en 2000-2001 et les avances du gouvernement transférées du Fonds de financement à Financement-Québec ainsi que les avances faites à Financement-Québec en 1999-2000.

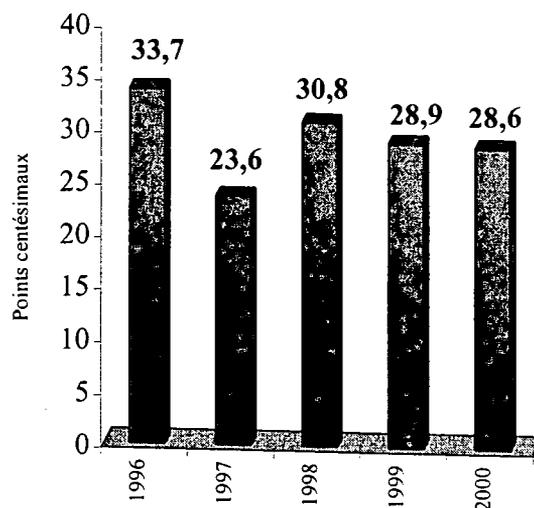
QUESTION 12 - Quel est l'écart en pourcentage entre les taux de rendement et des obligations à moyen et long termes (i.e. 5, 10 et 20 ans) du gouvernement du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes ?

Voir graphiques.

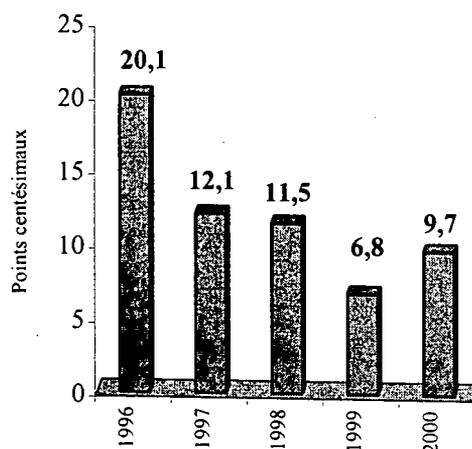
Note : On remarquera que les graphiques illustrent les rendements sur 5 ans, 10 et 30 ans.

Il n'est pas possible de fournir un graphique pour les rendements de 20 ans car il n'y a pas de statistiques pour ce terme

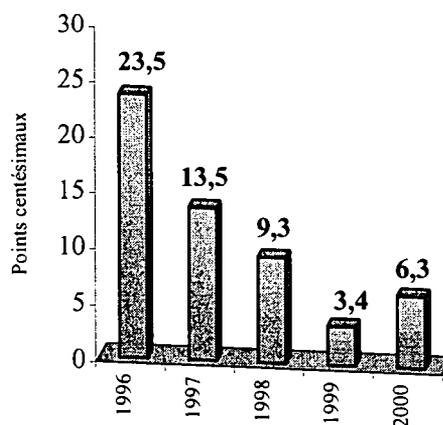
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
1996 À 2000



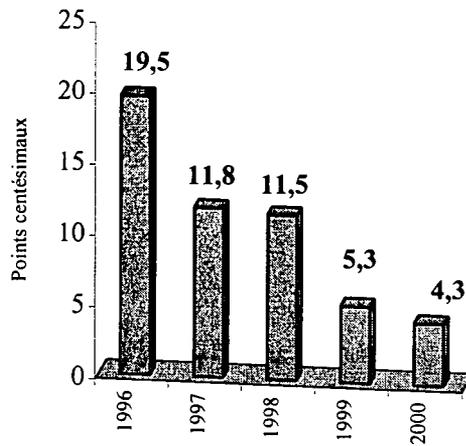
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE
L'ONTARIO
1996 À 2000



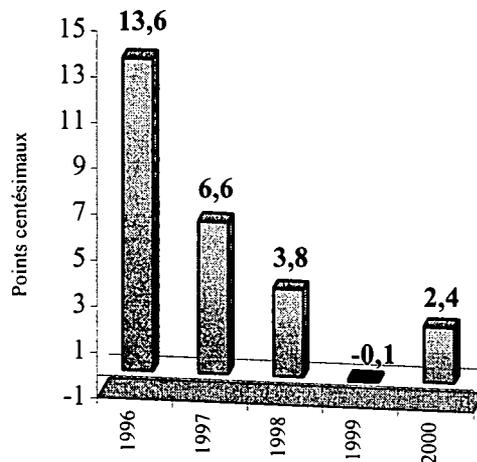
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA
COLOMBIE BRITANNIQUE
1996 À 2000



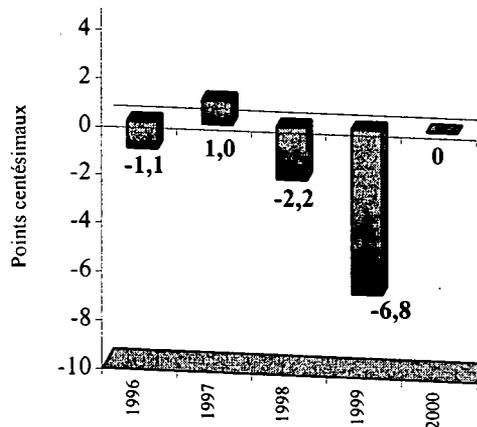
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU
NOUVEAU-BRUNSWICK
1996 À 2000



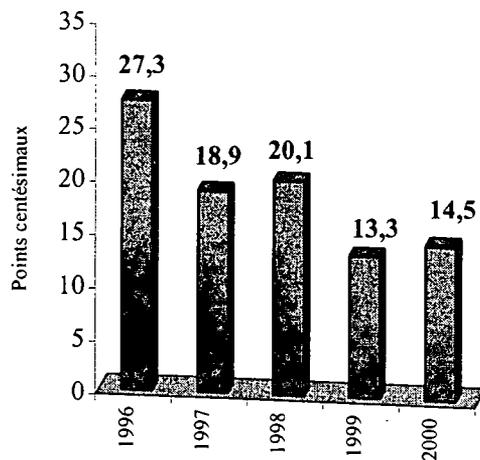
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-ÉCOSSE
1996 À 2000



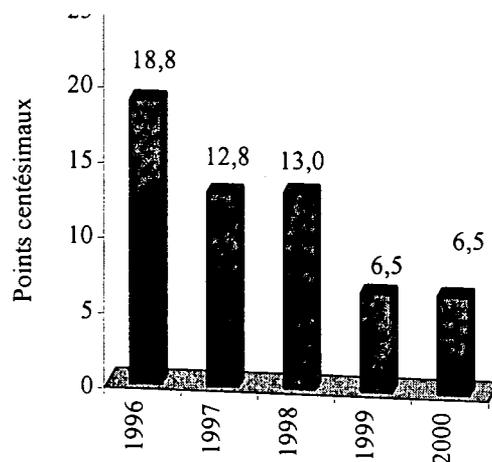
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE
1996 À 2000



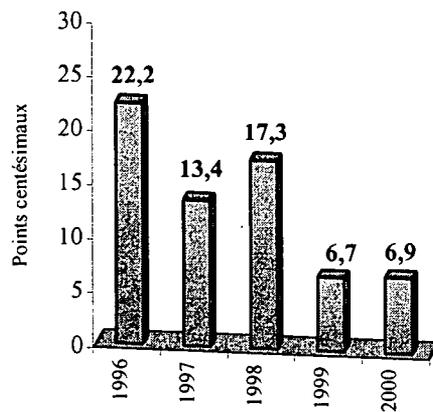
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA
1996 À 2000



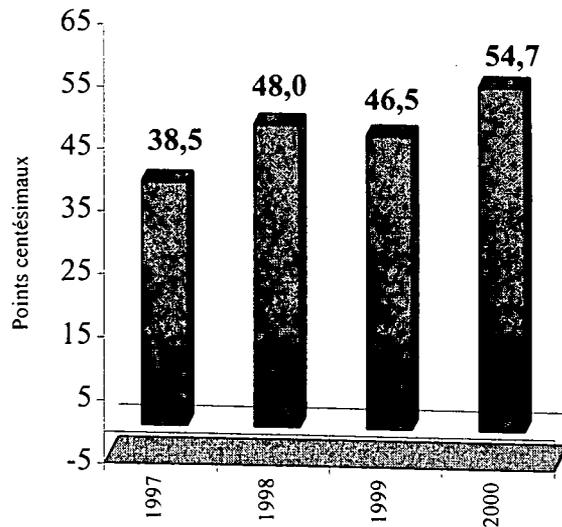
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA
SASKATCHEWAN
1996 À 2000



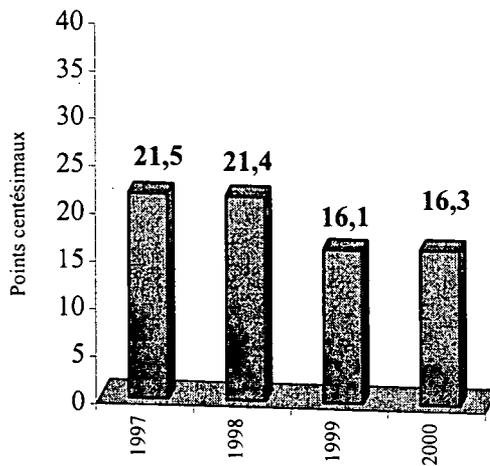
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU MANITOBA
1996 À 2000



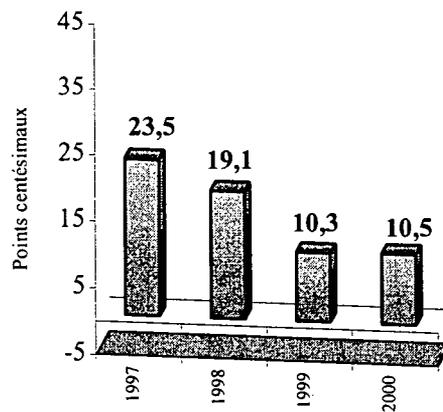
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
1997 À 2000



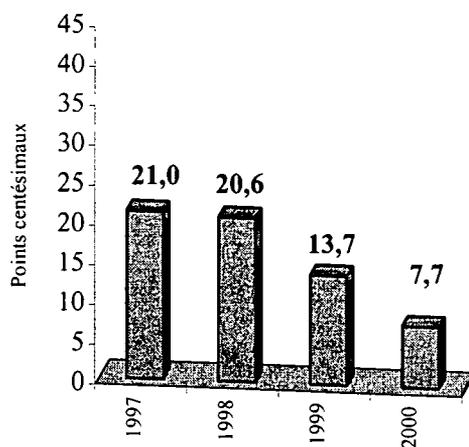
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO
1997 À 2000



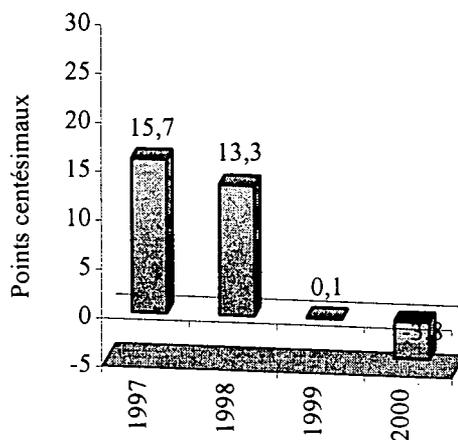
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT
AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA
COLOMBIE BRITANNIQUE
1997 À 2000



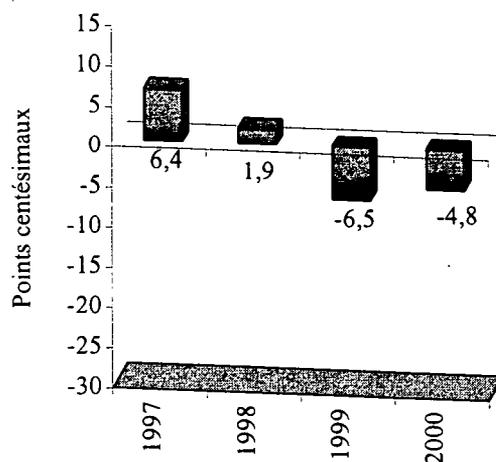
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR
 RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU
 NOUVEAU-BRUNSWICK
 1997 À 2000



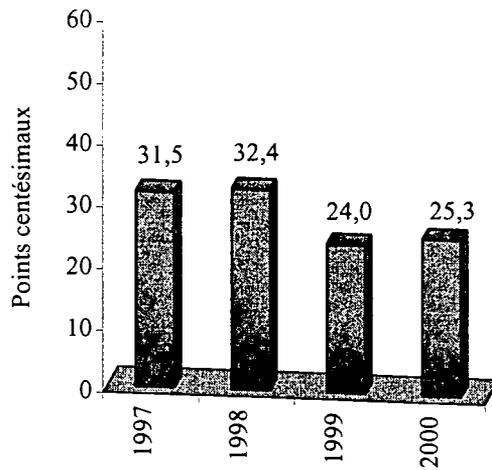
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR
 RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA
 NOUVELLE-ÉCOSSE
 1997 À 2000



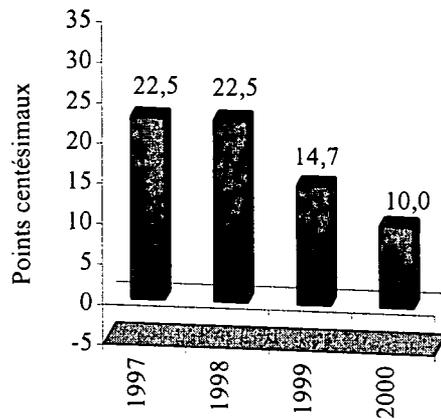
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR
 RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE
 1997 À 2000



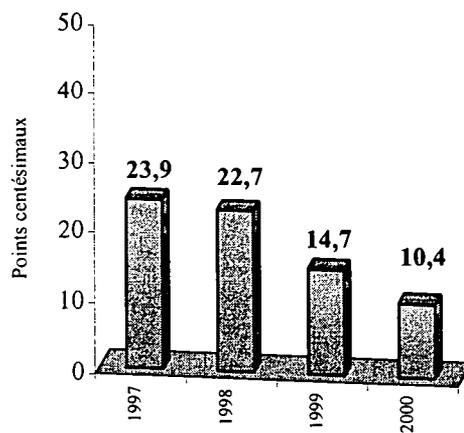
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA
1997 À 2000



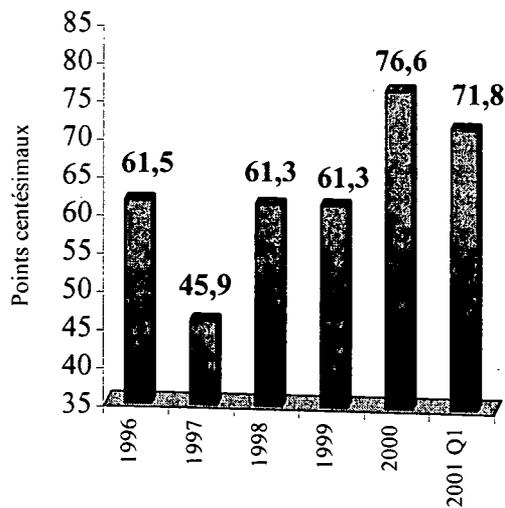
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT
DE LA SASKATCHEWAN
1997 À 2000



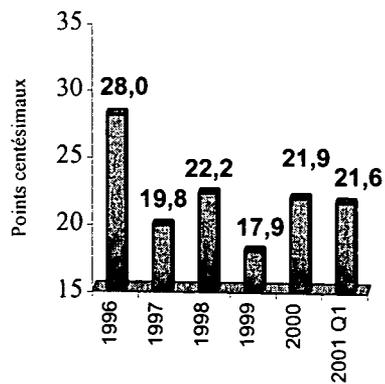
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU MANITOBA
1997 À 2000



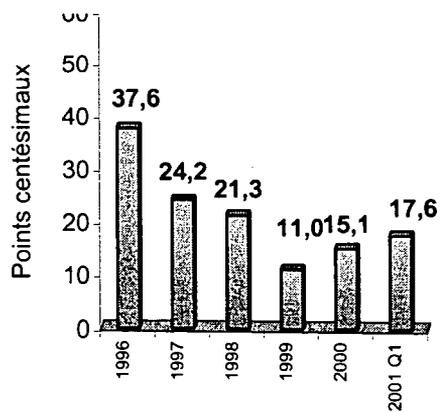
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
1996 À 2001



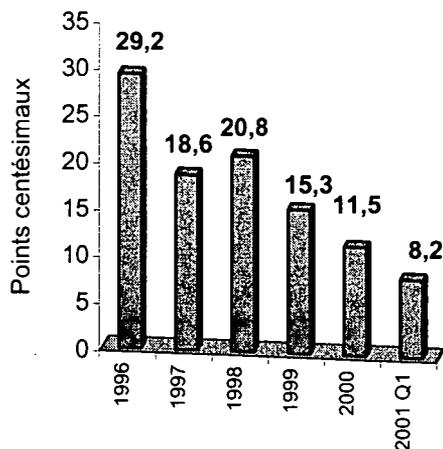
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO
1996 À 2001



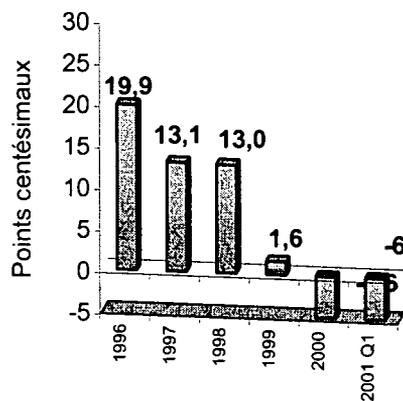
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA
COLOMBIE BRITANNIQUE
1996 À 2001



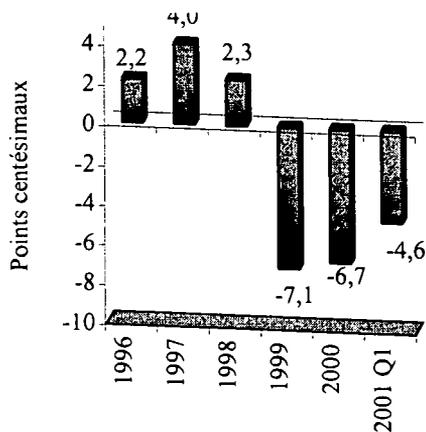
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
 RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU
 NOUVEAU-BRUNSWICK
 1996 À 2001



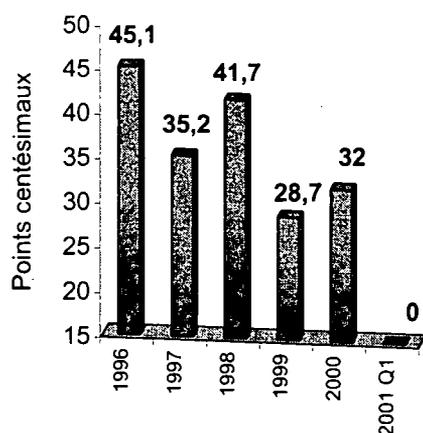
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
 RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA
 NOUVELLE-ÉCOSSE
 1996 À 2001



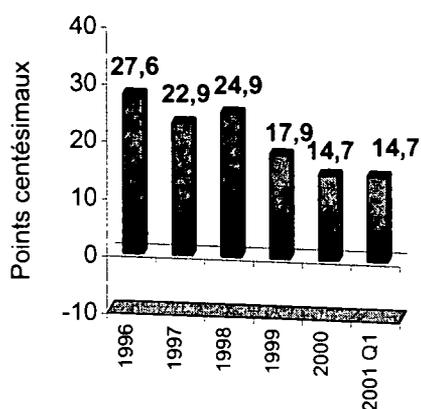
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
 RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE
 1996 À 2001



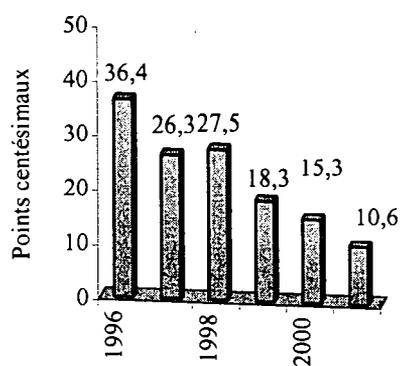
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA
1996 À 2001



ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA
SASKATCHEWAN
1996 À 2001



ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU MANITOBA
1996 À 2001



QUESTION 13 - Quel est l'encours de la dette garantie par le gouvernement et l'encours de la dette garantie par octroi du gouvernement (hôpitaux, CLSC, universités, commissions scolaires, cégeps, centres d'hébergement) par année depuis 1994?

Les données pour l'exercice financier terminant le 31 mars 2001 ne sont pas disponibles.

- Notes :**
1. Les données ne sont pas disponibles sur une base comparable pour les années précédant la réforme comptable.
 2. Il importe de noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des actifs détenus en contrepartie des dettes.

Interventions financières garanties au 31 mars

GARANTIES D'EMPRUNTS

	1998	1999	2000
Entreprises et organismes du Gouvernement ⁽¹⁻²⁾			
Hydro-Québec.....	38 598	39 128	38 165
Investissement-Québec.....	593	663	944
Société d'habitation du Québec.....	282	242	121
Autres.....	61	57	56
	39 534	40 090	39 286
Particuliers et sociétés			
Prêts aux producteurs agricoles.....	2 837	3 096	3 443
Prêts aux étudiants.....	3 219	3 256	3 340
Prêts aux industries.....	66	58	43
Prêts aux pêcheurs.....	48	42	38
Prêts aux travailleurs.....	34	28	29
	6 204	6 480	6 893
Total des garanties d'emprunts.....	45 738	46 570	46 179
Moins :			
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties.....	791	883	814
Interventions financières garanties nettes.....	44 947	45 687	45 365

⁽¹⁾ Les garanties d'emprunts en monnaies étrangères sont indiqués en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars.

⁽²⁾ Principal des emprunts.

Dette garantie par octroi (engagements du gouvernement) au 31 mars ⁽¹⁾

	1998	1999	2000
(en millions de dollars)			
Commissions scolaires et institutions d'enseignement.....	6 250	6 289	6 513
Établissements de santé et de services sociaux.....	3 392	3 640	3 827
Municipalités et organismes municipaux.....	2 750	2 955	2 993
Autres bénéficiaires.....	227	249	257
	12 619	13 133	13 590

⁽¹⁾ Les engagements en monnaies étrangères sont indiqués en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars et tiennent compte des contrats d'échange de devises.

QUESTION 21 - À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB?

L'effet d'une augmentation plus forte que prévu du produit intérieur brut (PIB) sur les revenus autonomes dépend de la répartition de l'activité économique supplémentaire en terme d'assiettes taxables.

En général, lorsque la composition du choc sur le PIB est inconnue, on utilise une élasticité de 1,05 entre l'augmentation du PIB et la croissance des revenus autonomes (élasticité annuelle moyenne observée depuis 1981-1982), ce qui signifie qu'une hausse de 1 % du taux de croissance du PIB entraîne une augmentation de 1,05 % des revenus autonomes.

En 2001-2002, une analyse du lien structurel entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance économique indique une élasticité des revenus autonomes au PIB se situant à 1,06.

En utilisant ces valeurs d'élasticité, une révision de 1 point de pourcentage supplémentaire (de 4,0 % à 5,0 %) de la croissance du PIB en 2001 entraînerait une augmentation des revenus autonomes excluant organismes consolidés et entreprises du gouvernement de l'ordre de 400 millions de dollars.

**IMPACT SUR LES REVENUS AUTONOMES D'UNE HAUSSE DU PIB
EXERCICE FINANCIER 2001-2002
(en millions de dollars)**

Revenus autonomes	41 652
Moins:	
- Organismes consolidés	1 662
- Entreprises du gouvernement	<u>3 256</u>
Revenus autonomes excluant organismes consolidés et entreprises du gouvernement	36 734
Révision à la croissance du PIB (4,0% à 5,0%)	1%
Élasticité	1,06
Impact sur les revenus autonomes	389

QUESTION 21 - À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB? (suite)

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES ET DU PIB
 (en millions de dollars)

	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Revenus excluant les entreprises du gouvernement et les organismes consolidés	37 573	36 734	37 544
Variation en %		-2,2	2,2
Moins:			
<input type="checkbox"/> Baisses d'impôt des particuliers ⁽¹⁾	- 1 052	- 2 867	- 3 765
<input type="checkbox"/> Impact des autres mesures ⁽²⁾	- 615	- 880	- 933
<input type="checkbox"/> Rétroactivité et équité salariale ⁽³⁾	400		
Revenus avant mesures	38 840	40 481	42 242
Variation en %		4,2	4,4
Produit intérieur brut	218 171	226 876	236 031
Variation en %		4,0	4,0
Élasticité⁽⁴⁾		1,06	1,08

Source : Discours sur le budget 2001-2002, Plan budgétaire, section 3.

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

- (1) Allègements fiscaux accordés aux particuliers depuis le budget 2000-2001. Source : Discours sur le budget 2001-2002, La réduction de l'impôt des particuliers, Annexe 2.
- (2) Sources : Discours sur le budget 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002, Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget.
- (3) Impact non récurrent des versements rétroactifs de salaires et d'équité de près de 1,1 milliard de dollars aux employés du gouvernement du Québec ainsi que versement d'équité salariale aux employés fédéraux totalisant 875 millions de dollars.
- (4) L'élasticité mesure le lien entre la croissance des revenus avant mesures et la croissance du produit intérieur brut. Une élasticité de 1,00 signifie qu'une augmentation de 1 % du produit intérieur brut entraîne une hausse de 1 % des revenus autonomes.

QUESTION 22 – Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt ?

Éléments de réponse :

- L'impact d'une augmentation de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les dépenses budgétaires est estimé à 291 millions de \$ d'augmentation.

QUESTION 23 – Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une baisse de 1 cent du dollar canadien par rapport au dollar EU ?

Éléments de réponse :

- L'impact d'une baisse de 1 cent du dollar canadien par rapport au dollar É.-U. sur les dépenses budgétaires pour la dette en dollar É.-U. et en d'autres monnaies est de 52 millions de \$ d'augmentation.

QUESTION 24 - Pour chacun des certificats autorisés par le BDNE (CDTI, Cité du multimédia, Cité du commerce électronique, CNE, CNNTQ) quel est le nombre d'emplois créés, à créer et existants financés par les crédits d'impôt provincial?

La direction des incitatifs fiscaux et de la nouvelle économie d'Investissement Québec est responsable de la gestion des mesures fiscales CDTI, Cité du multimédia, CNE et CNNTQ. La gestion de la mesure Cité du commerce électronique relève du ministère des Finances.

Un bilan des activités réalisées dans la Cité du multimédia a été établi le 5 octobre 2000. À cette date, 96 entreprises, bénéficiant soit de la mesure Cité du multimédia, CDTI ou CNE, avaient signé des baux dans la Cité du multimédia ou dans le CDTI de Montréal¹. Ces entreprises comptaient 4 600 employés comparativement à 2 300 deux ans plus tôt. Ces mêmes entreprises prévoient que leur nombre d'employés doublera d'ici trois ans. Ainsi, la création d'emplois d'ici trois ans, selon les prévisions des entreprises, devrait atteindre à 6 900 emplois.

Un bilan des activités réalisées dans le CNNTQ a été établi le 15 février 2001. À cette date, 69 entreprises bénéficiant soit de la mesure CNNTQ, CDTI ou CNE avaient signé des baux dans la CNNTQ ou dans le CDTI de Québec². Ces entreprises comptaient 3 500 employés comparativement à 2 300 deux ans plus tôt. Ces entreprises prévoient que leur nombre d'employés s'élèvera à 5 100 d'ici trois ans. Ainsi, la création d'emplois d'ici trois ans, selon les prévisions des entreprises, devrait atteindre 2 800 emplois.

Selon les prévisions des entreprises localisées dans les immeubles CDTI à Laval, Hull, Sherbrooke et dans les CNE situés dans 40 municipalités du Québec, il est estimé que 4 000 employés s'y retrouveront d'ici les trois prochaines années:

Globalement, on estime qu'environ 70% des emplois sont admissibles au crédit d'impôt sur les salaires offert en vertu de ces mesures fiscales. Ces crédits d'impôt sont versés par le ministère du Revenu du Québec lorsque les entreprises produisent leur déclaration de revenus, soit à la fin de leur année financière respective. Investissement Québec doit au préalable attester de l'admissibilité des employés au crédit d'impôt.

Quant à la Cité du commerce électronique, cette dernière a été mise en place le 11 mai 2000. À ce jour, 2000 emplois doivent être créés dans la cité du commerce électronique d'ici 5 ans. Par ailleurs, une vingtaine d'entreprises ont reçu une accréditation et sont présentement en négociations pour la signature de leur bail.

¹ Le CDTI de Montréal fait partie du quadrilatère que constitue la Cité du multimédia.

² Le CDTI de Québec fait partie du quadrilatère que constitue le CNNTQ.

QUESTION 37 - Ventilation des paiements de transferts aux différentes sociétés d'État et nombre d'employés de ces sociétés pour 2000-2001

	Transfert (000 \$)	Nombre d'employés
Investissement-Québec	69 165,3	348
Institut de la statistique du Québec	13 782,7	308

QUESTION 38 – Liste des études et avis produits à l'interne comme à l'externe ainsi que les honoraires s'y rattachant

Avis au Conseil des ministres

Le ministère des Finances est appelé à fournir des avis au Conseil des ministres sur des mémoires et des projets de décrets. Ces avis sont confidentiels.

Études produites à l'interne

Les études et analyses concernant les domaines économique, budgétaire et fiscal servent à guider la ministre et le gouvernement en matière d'élaboration de politiques et sont confidentielles. Les décisions et les explications sont rendues publiques dans le Discours sur le budget, les renseignements supplémentaires sur les mesures du budget, les bulletins d'information du ministère et les synthèses des opérations financières.

Études produites à l'externe

La liste des études produites à l'externe est fournie en réponse à la question 8 des Demandes de renseignements généraux de l'Opposition officielle, question portant sur les contrats de moins de 25 000 dollars octroyés en 2000-2001.

QUESTION 39 - Liste de toutes les études et analyses faites à ce jour sur le statut politique et économique du Québec

Cette demande a déjà été formulée par M^e Jean-Philippe Marois, directeur du cabinet du whip en chef de l'Opposition officielle dans le cadre d'une demande d'accès à l'information.

Elle est présentement en révision devant la Commission d'accès à l'information du Québec.